



## DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### Services de conseil pour la sélection d'un consultant (entreprise) pour produire des vidéos promotionnelles et du matériel de visibilité du projet « Incubateur d'entreprises pour les femmes entrepreneurs rurales » (BIAWE) - CEDEAO-NEPAD/DON ESPAGNOL.

Référence n° 1-ECW-/VP-DBT/CL/04-04/ne

1. La Commission de la CEDEAO a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds de contrepartie budgétisés pour la sélection d'un consultant (entreprise) pour produire des vidéos promotionnelles et du matériel de visibilité du projet « Incubateur d'entreprises pour les femmes entrepreneurs rurales » (BIAWE) - Subvention CEDEAO-NEPAD/ESPAGNOL.
2. La Commission de la CEDEAO recherche les services techniques d'un consultant (cabinet), et les services à fournir doivent tous prendre en considération les livrables suivants:
  - i. **Un expert** en communication pour développer un concept et **produire une courte vidéo de 13 à 15 minutes** pour raconter les réussites du projet BIAWE. Il doit également donner aux bénéficiaires une plate-forme pour partager leurs témoignages. La langue de production de la vidéo sera en anglais et en français, où d'autres langues locales sont utilisées, des sous-titres peuvent être nécessaires en anglais, français et portugais.
  - ii. **Produire du matériel de visibilité** et de promotion pour la mise en œuvre du projet BIAWE au Burkina Faso et en Sierra Leone.
3. L'objectif général de la vidéo est de démontrer les résultats et les réalisations, la responsabilité et l'apprentissage du projet BIAWE CEDEAO.
4. La durée de la mission sera d'un maximum de quatre (4) mois.
5. La Commission de la CEDEAO invite les cabinets de conseil éligibles et dûment enregistrés, spécialisés dans les activités de communication et de visibilité, à manifester leur intérêt à fournir les services de SE. **Les entreprises intéressées fournissent des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications et l'expérience nécessaires pour fournir les services demandés.** Les critères d'établissement de la liste restreinte sont les suivants:
  - a) **Expérience générale:** Preuve démontrant une expérience pertinente dans le domaine des activités de communication et de visibilité avec des organisations internationales renommées, des organisations régionales, des organisations d'entreprises ou des projets financés par des donateurs au cours des dix (10) dernières années 2013 à 2022.
  - b) **Expérience spécifique:** Preuve démontrant une expérience pertinente dans l'exécution d'au moins deux (2) missions similaires liées aux activités de communication et de visibilité de projets tels que la production de documentaires, de vidéos et de matériel de visibilité avec des organisations internationales, des organisations régionales, des organisations d'entreprises ou des projets financés par des donateurs renommés au cours des dix (10) dernières années 2013 à 2022 dans la région de l'Afrique de l'Ouest.
  - c) **Disponibilité d'un expert clé – Expert en communications :**

**Qualification:**

    - Diplôme d'études supérieures / qualification en communications, journalisme, arts médiatiques ou sciences sociales.
    - Formation professionnelle sur la production documentaire (la certification devrait être incluse).

**Expérience générale - Exigences minimales:**

    - Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans les activités liées à la communication/visibilité, au développement, au développement de la société ou à la formation.
    - Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'intégration de l'industrie pour des organisations internationales de développement, internationales ou régionales.

**Expérience professionnelle spécifique :**

**Exigences minimales:**

    - Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la production de longs métrages documentaires et de programmes de plaidoyer télévisés.

- Expérience dans l'élaboration de matériels de visibilité pour l'UE/CEDEAO et/ou d'autres institutions internationales.

**Exigences préférées :**

- Connaissance des ODD 1 et 5 [pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes]; ainsi qu'une expérience antérieure de travail sur les questions de genre et des projets d'autonomisation économique / de bien-être social financés par la communauté internationale dans les économies en développement d'Afrique de l'Ouest.
  - Minimum de trois (3) ans d'expérience de travail dans l'un des États membres de la CEDEAO.
  - Une expérience antérieure de consultant dans l'élaboration de supports de communication pour la CEDEAO sera un atout.
- d) **Compétences linguistiques :**
- L'Expert en Communication doit maîtriser l'une des trois (3) Langues Officielles de la CEDEAO pour la livraison de la mission.

***NB: En répondant aux critères énumérés ci-dessus, les entreprises participantes doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les affirmations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, etc.***

***Chaque référence fournie doit être résumée sur une feuille de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des pièces justificatives telles que des extraits de couverture du contrat (page couverture, page de signature) OU la ou les attestations de bonne exécution de chaque projet présenté.***

**\*\* Le portfolio / preuve des productions précédentes doit accompagner les soumissions comme preuve d'expérience.**

6. Les entreprises consultantes intéressées peuvent présenter une demande en tant que consortium ou partenariat pour assurer et/ou renforcer leurs capacités consolidées d'exécution de la mission.
7. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être conformes aux Règles et procédures de la CEDEAO pour **l'utilisation** des consultants » (Code des marchés de la CEDEAO), disponibles sur son site Web : [http:// www.ecowas.int](http://www.ecowas.int) La procédure de sélection sera basée sur les **qualifications des consultants (CQS)** et les entreprises avoir l'expérience et les compétences requises pertinentes pour la mission seront évaluées et comparées, et **seule l'entreprise la plus qualifiée et la plus expérimentée (classée première)** avec toutes les réclamations dûment justifiées, **sera invitée à soumettre ses propositions techniques et financières.**
8. La Commission de la CEDEAO souhaite attirer l'attention des consultants intéressés sur l'article **117 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO sur la fraude et la corruption**, qui fournit des informations sur les pratiques frauduleuses ou corrompues en matière de concurrence ou d'exécution des contrats. En outre, les candidats sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à ce service de conseil, en vertu de **l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO.**
9. Les participants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la Division des achats à l'adresse électronique ci-dessous pendant les heures de travail, c'est-à-dire du **lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (GMT +1)**. Courriel : [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) ; [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int), avec copie à : [sugbe@ecowas.int](mailto:sugbe@ecowas.int) ; [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int) et [neremie@ecowas.int](mailto:neremie@ecowas.int)
10. Les déclarations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être soumises dans des enveloppes scellées portant la mention : « **Sélection d'un consultant (firme) pour produire des vidéos promotionnelles et du matériel de visibilité du BIAWE Projet - Don CEDEAO-NEPAD/ESPAGNOL** », au plus tard le **Mardi, 2ème mai 2023 à 11h00 (GMT+1, heure du Nigeria)** à l'adresse ci-dessous: **Pour livraison en personne ou par courrier recommandé à :** Département des services internes, Division des achats, Premier (1er) étage du siège de la Commission de la CEDEAO, parcelle 101, croissant Yakubu Gowon, district d'Asokoro, Abuja, NIGÉRIA

**Veillez noter que les soumissions électroniques sont également ACCEPTÉES et doivent être envoyées aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus au paragraphe 9.**

**Commissaire aux services internes**